

J. M. J. J. J.

50

Declaré que mari-
 mariage. Est Lucienne Dada son Domicile. D'aujourd'hui
 heures de midi d'un enfant mort-né auquel a été donné
 Les prénoms suivants Zacharie Oribis. après cette Decla-
 ration que Les Demeurants en la présente ont certifié
 conforme à la vérité, et la représentation de l'enfant
 Qui me a été fait. J'ai rédigé la présente acte que
 Jean Nicolas Noël père de l'enfant et Les deux
 Jumeaux ont signé avec moy tout conformément à la
 La Loi du vingt Septembre mil sept cent quatre
 vingt deux V. S. le jour et au lieu Denu.

Jean Noël
 Jumeaux
 Jean Nicolas Noël
 Jumeaux
 Jean Nicolas Noël
 Jumeaux
 Jean Nicolas Noël
 Jumeaux